SERVIMO

LE PARTENAIRE MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4120264

N/REF : 19/11/2024 8H48 C:025094 I:20233
V/REF : 970758
V/Email reçu le Mardi 19/11/2024 a 8H48

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVOUX

V/REF.IMM. 24 29910102 012
IMMEUBLE : 15 ALLEE TALANCONNE
15 ALLEE TALANCONNE
01600 REYRIEUX

Vaulx en Velin, le 06 Décembre 2024

Référence Marché: 22RPMSV-Lot47-Rillieux la Pape
LOCALISATION : ALLEE N15 TALANCONNE - LOGEMENT DE MME GRILLET AU 2EME TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT D'UNE SANGLE DE VOLET ROULANT CHAMBRE - NUMERO DE CHAMBRE A CONFIRME AUPRES DE LA LOCATAIRE
Donneur d'ordre : Mme J. VOUILLON

==========

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de menuiserie
LE 05/12 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME GRILLET AU 2EME ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE L'ENROULEUR SANGLE DE LA CHAMBRE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 06/12/24 a 11H33 Mme J. VOUILLON

DT LCOMPTER Email envoyé le 06/12/24 a 11H33 _ Env oi CR/AB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

==========

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	45,50	45,50
1,00	MS00067-Rempl.d'1 enrouleur de sangle	2	60,67	60,67

SERVIMO

LE PARTENAIRE MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

FACTURE N° 4120264

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	106,17
T.V.A. a 10,00%	10,61
TOTAL T.T.C. .....En EURO _____	**116,78**

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Bon de Commande

N° : 970758 du 18/11/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif [X] Individuel [ ]

- 2 ans [ ] Non Conventionné [ ]

Fournitures seules [ ]

Travaux dits urgents [ ] Si coché, reporter la mention "Travaux Urgents" sur la facture

Exemplaire à joindre à la facture dont le libellé sera conforme aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr; jessie.vouillon@semcoda.com

Référence de la Demande

N°: 781 790 du 11/10/2024

THCVORPP Tvx hors contra Volets roulants Partie privat. 1

01-EE-2213-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Lieu d'intervention

MME GRILLET Sandrine
15 ALLEE DE LA TALANCONNE
01600 REYRIEUX

Téléphone : 06.50.19.12.91

02991-00001-00002-00022 H / Type 4 / 02 Etage : 02

Date entrée: 20/06/2023

Délai

Date limite exécution : 03/12/2024

Observations

Tél : 06.50.19.12.91.

BC VALIDE PAR FLORIAN VERGNEAUX

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser		Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001	Forfait déplacement	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
MS00066	Remplacement d'une sangle de volet roulant chambre y compris toutes sujétions (déchirée) - n° chambre à confirmer auprès de la locataire.	1,00	60,68	60,68	6,07	66,75

Total H.T.	**131,47**
Total TVA	**13,15**
Total TTC	144,62

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par VOUILLON Jessie le 18/11/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN5

19/11/2024 à 08:48

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) . . . . . .

Les travaux sont réalisés dans :

☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de . . . . . millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **15 ALLEE DE LA TALANCONNE 01600 REYRIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l' ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Closions intérieures ☐ nstallations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX** le **19/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 970758